



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sur les débordements après le match de l'Algérie

Question écrite n° 21558

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'intérieur sur les débordements, dégradations et violences survenus dans la soirée du dimanche 7 juillet 2019 à l'issue de la qualification de l'Algérie pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football. En effet, comme après chaque match de l'équipe algérienne, un grand nombre de ses « supporters » présents en France ont profité de la liesse pour descendre dans les rues et manifester ostensiblement, bruyamment et illégalement, leur attachement à leur « pays » d'origine et leur hostilité vis-à-vis de la France. Ainsi, à Paris, des centaines de personnes, drapeau vert et blanc à la main, ont envahi la place de l'Étoile pour y lancer un feu d'artifice improvisé au milieu d'un concert de klaxons. Le rassemblement a ensuite dégénéré et les forces de l'ordre ont dû intervenir jusqu'à deux heures du matin avec des gaz lacrymogènes pour évacuer les lieux. Les CRS ont essuyé des jets de projectiles et le mobilier urbain des Champs-Élysées a subi de nombreuses dégradations. Des scènes similaires se sont déroulées dans plusieurs villes de France, notamment à Lyon, Marseille et Roubaix. Ces débordements récurrents sont les symptômes criants de l'échec patent des politiques d'intégration des gouvernements qui se sont succédé depuis trente ans. En effet, chaque match des « Fenecs », depuis le tristement célèbre fiasco du France-Algérie du 6 octobre 2001 au cours duquel la pelouse du Stade de France avait été envahie par les supporters de l'Algérie en France, sert de prétexte à une certaine jeunesse pour défier la République et revendiquer une allégeance à un pays étranger. Il serait naïf de considérer l'exhibition massive de drapeaux algériens comme l'expression d'une joie exclusivement sportive. Il s'agit en vérité d'un geste politique à la symbolique forte qui exprime un message clair et préoccupant : « nous vivons en France, mais nous sommes Algériens ». En refusant de réguler l'immigration massive, en renonçant à exiger l'assimilation des immigrés, en fermant les yeux devant l'avancée et l'enracinement du communautarisme, les pouvoirs publics français sont les premiers responsables de ces dérives. Corriger 30 ans de laxisme et de fuite en avant prendra du temps et nécessitera un volontarisme sans faille de tous les services de l'État. Mais des mesures simples et de bon sens peuvent être prises immédiatement pour éviter la communautarisation de l'espace public lors d'événements de cette nature. Pourquoi le Gouvernement français ne prend-il pas modèle sur l'État algérien qui a interdit la présence d'autres drapeaux que l'emblème national dans les manifestations ? Il lui demande également quels moyens spécifiques compte déployer le ministère pour assurer la sécurité et la tranquillité jeudi 11 juillet 2019 après le match opposant l'Algérie à la Côte-d'Ivoire.

Texte de la réponse

À l'occasion des rencontres de la coupe d'Afrique des nations (CAN) de football, la préfecture de police a mis en place des dispositifs policiers afin de prévenir tout débordement. Ainsi, le 11 juillet 2019, une sécurisation a été organisée, notamment dans les secteurs de Barbès et de Belleville, engageant 152 policiers issus des effectifs locaux, des compagnies de sécurisation et d'intervention, du service de nuit de Paris, de la brigade des réseaux ferrés, ainsi qu'un escadron de gendarmerie mobile à trois pelotons. Par ailleurs, un service d'ordre a spécifiquement été mis en place pour prévenir les incidents sur les Champs-Élysées, secteur où, avec l'avenue de la Grande Armée, la majorité des heurts ont eu lieu. Des dispositifs similaires ont été reconduits lors des

rencontres suivantes. Le bilan général des interpellations en marge des rencontres des 11, 14 et 19 juillet 2019, pour l'agglomération parisienne, est le suivant : - 238 personnes interpellées, majoritairement sur Paris ; - 210 personnes placées en garde à vue pour violences, infractions contre les forces de l'ordre, vols et dégradations.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bilde](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (12^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21558

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2019](#), page 6594

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2019](#), page 9021